

TERMINOLOGIE GRAMMATICALE BILINGUE : SLOVAQUE – FRANÇAIS

Vlasta Křečková

Université Matej Bel de Banská Bystrica

Abstrakt: Terminologická práca v oblasti jazykovedy vychádza zo všeobecných zásad tvorby terminologických databáz, zohľadňujúc špecifika jazykovednej (meta)terminológie. Dvojjazyčná, resp. viacjazyčná databáza jazykovedných termínov umožňuje zviditeľniť rozdiely v pojmovej reprezentácii tzv. ekvivalentných termínov. Informatizácia spracovania termínov vo forme terminologických záznamov poskytuje priestor pre zoskupenie veľkého počtu informácií k jednému termínu, pričom stupeň ekvivalencie inojazyčných termínov vyplýva z ich pojmovej kontrastívnej analýzy. Terminologická databáza TermSlov, realizovaná za účelom riešenia dvojjazyčnej ekvivalencie medzi inojazyčnými gramatickými termínmi, je jedným z výsledkov spoločnej práce riešiteľského kolektívu grantovej úlohy VEGA č. 01/0790/10 *Kontrastívny výskum gramatického metajazyk: terminológia slovesa*.

Kľúčové slová: gramatická terminológia, terminografia, klasifikácia slovíes

La terminologie en tant qu'ensemble de termes spécifiques d'un domaine accompagne toute communication scientifique. Vecteur de connaissances, elle devient indispensable pour la communication dans tous les domaines de spécialité. La terminologie grammaticale présente certaines spécificités : en traduisant des textes de spécialité d'une langue à l'autre, on rencontre des problèmes liés non seulement à la confrontation de deux systèmes linguistiques, mais aussi à des approches différentes en ce qui concerne la recherche linguistique. L'acte de traduction révèle souvent deux ordres de complexité terminologique liés à une instabilité notionnelle perceptible dans chacune des deux langues ainsi qu'à la difficulté de transférer des préconstruits théoriques liés à des traditions grammaticales différentes.

Alors que la caractéristique majeure de la terminologie d'un domaine d'activité est d'établir une relation biunivoque et monosémique entre un terme et son référent extérieur à la langue [L \leftrightarrow R] la terminologie grammaticale établit une relation intralinguistique [L \leftrightarrow L] propre à une langue donnée et entièrement dépendante de celle-ci. La néologie et la (para)synonymie au niveau de la métalangue correspondent à la diversité de l'évolution des méthodes de recherche, de la classification et de

l'évaluation des faits de langue. Le contenu notionnel du terme linguistique dépend des approches théoriques qui le définissent.

La méthodologie du travail terminologique s'appuie généralement sur un usage standardisé des termes d'un domaine, la méthodologie de la terminologie linguistique doit souvent tenir compte de normes d'usage différentes, non seulement pour une même langue mais parfois à l'intérieur d'un même domaine, voire d'un même sous-domaine du fait de théories descriptives différentes.

TRAITEMENT DE LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE BILINGUE

À une époque où la collaboration internationale se développe dans tous les domaines, y compris au niveau de la recherche linguistique, les questions concernant le traitement de la terminologie linguistique bilingue ou plurilingue sont nombreuses et les recherches dans ce domaine se multiplient. Le projet VEGA n°1/0790/10 *Analyses contrastives de la métalangue grammaticale : terminologie du verbe*, réalisé en 2010-2011 au sein du Département d'Études Romanes de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université Matej Bel de Banská Bystrica a eu pour l'objectif de créer un outil de traitement informatique de la terminologie linguistique bilingue (tout en tenant compte de la diversité des terminologies linguistiques liée aux systèmes linguistiques concrets ainsi qu'à la diversité des approches méthodologiques) permettant l'élaboration d'un dictionnaire plurilingue (slovaque, français, espagnol, italien) de la terminologie du verbe.

Les étapes fondamentales du travail terminologique sont l'identification des notions, l'élaboration et l'analyse des systèmes notionnels du domaine thématique, la définition des notions et la présentation des informations terminologiques par le biais d'une fiche terminologique. La fiche terminologique n'est rien d'autre qu'un formulaire papier ou électronique prévoyant des espaces étiquetés pour certains types d'informations, aussi appelés champs ou rubriques (STN ISO 10241). Elle contient des informations systématisées sur le terme. Elle est uninotionnelle et ne porte que sur un seul terme d'une langue donnée. Les fiches terminologiques sont élaborées séparément pour chaque langue, mais leur structure est la même. La fiche terminologique représente le support sur lequel sont consignées, selon un protocole établi, les données terminologiques relatives à une notion. Elle contient des informations ou données linguistiques relevant du terme, des informations encyclopédiques concernant la notion et des informations administratives. La fiche terminologique ne concerne que le terme vedette documenté par son contexte. Le contexte confirme l'existence du terme en même temps qu'il l'explique. Il aide à formuler la définition du terme. Toutes les informations (linguistiques, encyclopédiques et administratives) sont rattachées au terme vedette.

Pour mener à bien les recherches sur la terminologie bilingue du verbe, la base de données TermSlov a été conçue en tant qu'instrument de traitement de la terminologie grammaticale (Chovancová – Křečková, 2011, p. 144). Elle facilite la manipulation et permet un stockage important d'informations sur le terme et sa notion, ainsi que l'établissement de correspondances entre les notions définissant les équivalences entre le terme slovaque et le terme d'une langue romane représentée (français, espagnol ou

italien). La structure de la base de données reprend la structure générale des informations contenues dans une fiche terminologique tout en respectant les spécificités de la terminologie linguistique. L'informatisation du traitement des données terminologiques permet de créer, à partir de la fiche terminologique, un article du dictionnaire (unilingue, bilingue ou plurilingue). La structure de la fiche terminologique envisagée pour le traitement de la terminologie grammaticale correspond à la structure générale de la fiche terminologique définie par la norme STN ISO 10241 (2000) et contient trois types d'informations : informations linguistiques, informations encyclopédiques et informations administratives. Tenant compte des spécificités de la terminologie grammaticale, des rubriques correspondant aux informations spécifiques ont été ajoutées dans la structure de la fiche terminologique. Pour le traitement de la terminologie grammaticale de la classification des verbes, il s'agit notamment de l'exemplification, c'est-à-dire de la présentation des exemples de verbes appartenant au groupe de verbes défini par le terme vedette ainsi que de la définition des critères de classification ou encore de l'indication de l'approche théorique (Chovancová – Klincková, 2011, p. 22-23). Toutes les informations (et notamment le contexte, les notes linguistiques et encyclopédiques et la définition) sont complétées par l'indication de sources.

En ce qui concerne les fonctions proposées par la base de données, citons la création de liens entre la fiche terminologique du terme slovaque et la fiche terminologique correspondante en langues romanes par l'intermédiaire de la rubrique « équivalence », la recherche d'une fiche terminologique à partir de la recherche par terme vedette, la libre consultation des fiches terminologiques par tous les membres autorisés et équipés d'un mot de passe, l'impression ainsi que la sauvegarde des fiches terminologiques.

Pour les informations « linguistiques » concernant le fonctionnement du terme vedette dans la langue donnée, la base de données TermSlov présente en tant qu'information-clé le terme vedette qui est suivi par l'indication de sa langue. Les informations grammaticales relatives au terme vedette sont introduites selon l'usage lexicographique de la langue du terme vedette, en respectant la structure et les abréviations convenues. Le terme *verbe transitif* est qualifié par son appartenance morphologique comme *nom masculin (n.m.)*. Suit l'information sur l'étymologie du terme vedette, sa prononciation transcrite à l'aide du système API (SAMPA pour le terme vedette slovaque) et sa forme abrégée le cas échéant.

Les synonymes éventuels ou parasynonymes¹ du terme vedette sont considérés, pour la terminologie grammaticale, comme des informations importantes. Ils correspondent à une autre manière d'exprimer le sens véhiculé par le terme vedette, dans la même langue. Ne sont présentés que les synonymes attestés et complétés par l'indication de leur source. Ainsi, le synonyme du terme slovaque *predmetové sloveso* est le terme *objektové sloveso*. La base de données TermSlov contient ensuite des termes dérivés (par ex. l'adjectif *slovesný*, en tant que mot dérivé du terme vedette *sloveso*) et les

¹ En principe, l'existence d'une terminologie stabilisée et reconnue exclut la synonymie ou même la parasynonymie. Dans les faits, la coexistence d'usages conflictuels au sein d'un même domaine fait qu'il peut y avoir des synonymes.

collocations du terme vedette. Ces dernières correspondent à des segments dans lesquels le terme vedette a tendance à apparaître. La note linguistique concerne les particularités du fonctionnement grammatical du terme vedette, par ex. formation irrégulière du pluriel. À titre d'exemple, voici la note linguistique concernant le terme vedette français *verbe transitif* : « Employé d'habitude au pluriel, l'utilisation de la forme abrégée *transitif* est plus fréquente que celle de *verbe transitif*. » Chaque note linguistique est accompagnée de l'indication de la source.

Le contexte (linguistique) correspondant à un texte original en langue du terme vedette est considéré comme une information linguistique primordiale. Il s'agit d'une information importante pour le traitement de la terminologie grammaticale, car non seulement il justifie l'existence du terme et illustre son usage, mais il contribue aussi à l'élaboration de la définition. Pour le traitement de la terminologie linguistique, il est important de préciser le type de contexte en indiquant sa source. Voici l'exemple des contextes du terme français *verbe transitif* :

Nous avons en outre tracé une frontière au milieu de ces quatre valences entre les verbes intransitifs (= verbes n'admettant pas d'objet) et les verbes transitifs (= verbes admettant un objet), [...]. (Weinrich, 1989, p. 298)

Un certain nombre de verbes transitifs ne peuvent s'employer sans complément d'objet sous peine d'agrammaticalité [...]. Si l'on excepte les verbes dont le sens varie avec la construction [...], la plupart des verbes transitifs sont susceptibles d'être employés « absolument », c'est-à-dire sans complément d'objet explicite et avec des effets de sens liés à cette absence. » (Riegel – Pellat – Rioul, 2009, p. 396)

Les informations dites « encyclopédiques » portent sur le contenu du terme : la notion. Parmi ces informations, la plus importante est la définition du terme qui exprime par des moyens linguistiques les caractéristiques délimitant la notion ainsi que sa place dans le système notionnel du domaine thématique. La définition, information clé dans la base de données, est, en général, reprise d'une source dans la langue du terme vedette. Elle peut aussi être proposée par un membre de l'équipe de recherche ou par un expert externe (dans ce cas, il s'agit d'une définition non publiée). La priorité est donnée à des définitions puisées dans des monographies, des études scientifiques, des encyclopédies ou des dictionnaires, c'est-à-dire des ressources reconnues par la communauté scientifique. La ou les définitions sont complétées par une rubrique appelée « note encyclopédique » qui permet d'indiquer les caractéristiques importantes liées à la notion et que la structure de la définition ne permet pas d'exprimer.

Concernant les informations encyclopédiques, la base de données TermSlov présente une rubrique consacrée aux « exemples », c'est-à-dire aux verbes appartenant à tel ou tel groupe de verbes désigné par le terme vedette. Les exemples sont repris directement de la source indiquée. Les exemples : *lire quelque chose, succéder à quelqu'un* (*Trésor de la Langue Française informatisé*) et *il attend les vacances, il pense aux vacances* (Riegel – Pellat – Rioul, 2009, p. 394) illustrent le terme français *verbe transitif*. Les exemples *prednášať báseň, zasklievať oblaky, stavať dom, študovať chémiu, starať sa o diéta*

(*Morfológia slovenského jazyka*, 1966, p. 407) sont des exemples du terme slovaque *predmetové sloveso*.

Chaque fiche terminologique indique le domaine thématique du terme vedette (*terminologie des verbes*) la discipline (*linguistique*), le sous-domaine ou la discipline linguistique (*morphologie*), le domaine d'usage du terme ou le courant théorique et le critère d'évaluation. Les rubriques consacrées aux hyperonymes, isonymes, hyponymes et antonymes permettent d'indiquer les relations notionnelles du terme avec les autres termes du domaine thématique ainsi que la place du terme dans le système notionnel. De même que les données linguistiques, toutes les données de type encyclopédique sont rattachées au terme vedette ou plutôt à son contenu : la notion. La rubrique « termes apparentés » permet d'indiquer les termes linguistiques dont la notion est liée à celle du terme vedette mais qui ne se trouvent pas en rapport direct d'hyperonymie, d'hyponymie, de synonymie ni d'antonymie. Dans le cas du terme français *verbe transitif*, nous considérons le terme *verbe* comme son hyperonyme. Les hyponymes du terme *verbe transitif* sont *verbe transitif direct* et *verbe transitif indirect*. L'antonyme de *verbe transitif* est *verbe intransitif*. Parmi les termes apparentés au terme *verbe transitif* on trouve les termes *complément d'objet* et *transitivité*.

Les informations « administratives » permettent de gérer et d'exploiter les informations (linguistiques et encyclopédiques) de la base de données terminologique. Chaque fiche terminologique porte un numéro (code), la date d'élaboration de la fiche (ainsi que les dates de révision) et le nom (code) de l'auteur. Les informations contenues dans la fiche terminologique sont complétées par l'indication de leurs sources. Chaque fiche contient le nom de l'institution où la fiche a été élaborée ainsi que le nom du projet dans le cadre duquel la base de données terminologique est élaborée.

Le tableau suivant présente la structure de la fiche terminologique dans la base de données TermSlov présentant les informations concernant le terme français *verbe transitif* lié par équivalence au terme slovaque *predmetové sloveso* :

	VEGA n°1/0790/10 Analyses contrastives de la métalangue grammaticale : terminologie du verbe Faculté des Sciences Humaines, Université Matej Bel, Banská Bystrica
Auteur :	Vlasta Křečková (Vlasta.Kreckova@umb.sk)
Terme :	verbe transitif
Langue :	français
Informations grammaticales :	n. m.
Etymologie :	
Prononciation :	[vɛʁbʁɑ̃zitif]
Terme abrégé :	transitif
Synonyme :	verbe à valence sujet-objet (Weinrich, 1989, p. 113)
Termes dérivés :	verbe ; transitif direct ; transitif indirect ; intransitif
Collocations :	[...] on subdivise les verbes en transitifs et en intransitifs [...]
Note linguistique :	Employé d'habitude au pluriel. (VKR)

Contexte :	« Nous avons en outre tracé une frontière au milieu de ces quatre valences entre les <i>verbes intransitifs</i> (= verbes n'admettant pas d'objet) et les <i>verbes transitifs</i> (= verbes admettant un objet), [...]. » (Weinrich, 1989, p. 298)
Contexte :	« Un certain nombre de verbes transitifs ne peuvent s'employer sans complément d'objet sous peine d'agrammaticalité [...]. Si l'on excepte les verbes dont le sens varie avec la construction [...], la plupart des verbes transitifs sont susceptibles d'être employés absolument », c'est-à-dire sans complément d'objet explicite et avec des effets de sens liés à cette absence. » (Riegel – Pellat – Rioul, 2009, p. 396)
Définition :	Les verbes transitifs appellent en principe un complément d'objet désignant ce qui est visé par l'action. (Dubois – Giacomo – Guespin – Marcellesi – Marcellesi – Mével, 2007, p. 505)
Définition :	Verbe qui se construit avec un complément d'objet. (<i>Trésor de la Langue Française informatisé</i>)
Définition :	Les verbes transitifs sont ceux qui, dans la structure du syntagme verbal, impliquent la présence d'un syntagme nominal complément. (Dubois – Giacomo – Guespin – Marcellesi – Marcellesi – Mével, 2007, p. 492)
Exemples :	<i>lire quelque chose ; succéder à quelqu'un</i> (<i>Trésor de la Langue Française informatisé</i>)
Exemples :	<i>il attend les vacances ; il pense aux vacances</i> (Riegel – Pellat – Rioul, 2009, p. 394)
Domaine :	linguistique
Sous-domaine thématique :	verbe
Discipline :	morphologie
Courant théorique :	grammaire traditionnelle (descriptive)
Critère d'évaluation :	morphosyntaxique
Note encyclopédique :	La distinction traditionnelle que font les grammaires entre verbes <i>transitifs</i> et verbes <i>intransitifs</i> ne correspond pas en tous points à la distinction <i>action / fait</i> . En effet, un verbe à emploi dit intransitif peut, selon le contexte linguistique, exprimer soit une <i>action</i> (« l'enfant joue avec sa poupée »), soit un <i>fait</i> (« les portes du buffet jouent »). (Chaurau, 1992, p. 31)
Note encyclopédique :	Parmi les verbes dits « transitifs », on distingue encore ceux qui sont immédiatement suivis par le complément d'objet (transitifs directs) de ceux dont le complément est introduit par une préposition (transitifs indirects). (Arrivé – Gadet – Galmiche, 1986, p. 675)
Note encyclopédique :	Les syntagmes nominaux compléments des verbes transitifs peuvent être effacés : <i>Pierre mange quelque chose</i> → <i>Pierre mange</i> ; sans cesser d'être transitifs, ces verbes sont alors employés intransitivement. (Dubois – Giacomo – Guespin – Marcellesi – Marcellesi – Mével, 2007, p. 493)

Note encyclopédique :	On peut aussi dire, d'une autre manière, que tout verbe est un verbe transitif dans le contexte d'un syntagme nominal complément non prépositionnel, c'est-à-dire « direct » ; en grammaire générative on posera la règle $V \rightarrow V_{tr} / - SN$ (le verbe se réécrit verbe transitif quand il est suivi d'un syntagme nominal direct). [...] Dans cette analyse, sont transitifs uniquement les verbes suivis d'un syntagme nominal direct, présent ou effacé ; sont intransitifs tous les autres verbes, que ceux-ci ne comportent pas de syntagme nominal dans la structure du syntagme verbal (<i>Pierre est mort</i>), ou qu'ils comportent un syntagme prépositionnel, c'est-à-dire un syntagme nominal précédé d'une préposition (<i>Pierre parle à Paul</i> , <i>Pierre obéit à Paul</i>). Les grammaires traditionnelles ont distingué ces deux groupes de verbes intransitifs en réservant le nom d'intransitif au premier groupe (<i>mourir</i> , <i>vivre</i> , <i>naître</i> , <i>venir</i> , etc.) et en donnant la dénomination de « transitif indirect » au groupe de verbes qui ont nécessairement un syntagme prépositionnel dans la structure du syntagme verbal, comme <i>obéir</i> , <i>parler</i> , etc. (Dubois – Giacomo – Guespin – Marcellesi – Marcellesi – Mével, 2007, p. 492-493)
Note encyclopédique :	Toutefois, la présence ou l'absence de complément peut s'accompagner d'une modification sensible dans l'interprétation sémantique du verbe : il voit un chien / il voit (= il possède le sens de la vue) ; elle conduit la voiture / elle conduit (= elle sait conduire). A la limite les deux emplois sont tellement distincts que l'on peut être enclin à parler d'homonymie : percer (transitif) : on a percé la cloison / percer (intransitif) : ce chanteur a rapidement percé. (Arrive – Gadet – Galmiche, 1986, p. 675)
Note encyclopédique :	Parmi les verbes transitifs on distingue ¹⁵ en slovaque les <i>verbes transitifs directs</i> qui sont suivis d'un accusatif simple ¹⁶ [...], les <i>verbes transitifs indirects</i> qui sont suivis d'un autre cas simple (datif, génitif ou instrumental) [...] et les <i>verbes transitifs prépositionnels</i> qui sont suivis d'un complément d'objet précédé d'une préposition ¹⁷ [...]. [Note 15: Cette répartition diffère quelque peu de celle qui est faite en français entre les verbes transitifs directs (suivis d'un complément d'objet direct c. à d. sans préposition) et les verbes transitifs indirects (suivis d'un complément d'objet indirect c-à-d. précédé d'une préposition).] [Note 16: Comme dans la plupart des langues slaves, l'accusatif est le cas du complément d'objet direct. On le trouve aussi après certaines prépositions [...].] [Note 17: Les grammaires slovaques ne distinguent pas les verbes transitifs indirects et les verbes transitifs prépositionnels qui sont tous les deux désignés par le terme <i>predmetové neprechodné slovesá</i> par opposition aux verbes transitifs directs <i>predmetové prechodné slovesá</i> .] (Jamborová, 2009, p. 117-119)
Note encyclopédique :	La tradition a répertorié quatre sortes de verbes : (A) copules, (B) intransitifs, (C) transitifs directs, (D) transitifs indirects ; et quatre

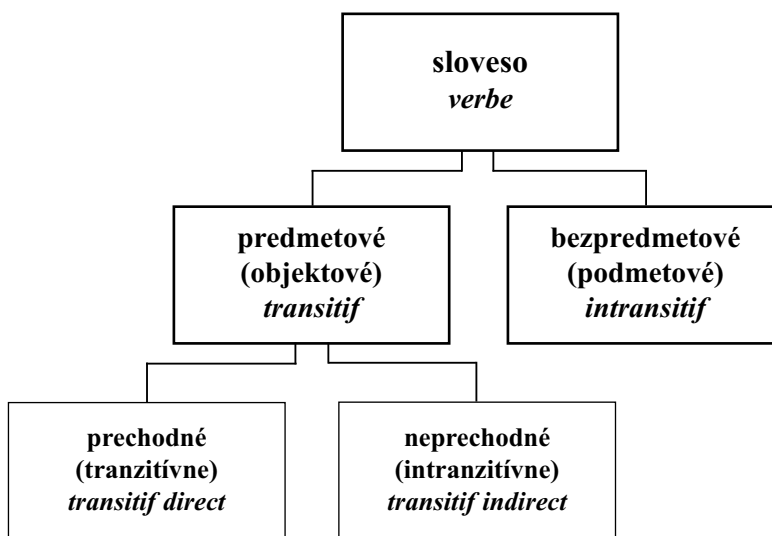
complément	espèces de compléments : (a) attributs, (b) objets directs, (c) objets indirects, (d) circonstanciels. Les verbes intransitifs acceptent des compléments circonstanciels, de pair à compagnon avec les copules et les transitifs directs ou indirects. Les verbes copules sont complétés ou complémentables par un attribut ; par un objet indirect [...] et par un objet direct [...]. Les verbes transitifs directs se reconnaissent au d'objet direct et les verbes transitifs indirects au complément d'objet indirect, sans préjudice de complémentations additionnelles. (Wilmet, 2003, p. 523)
Note encyclopédique :	V slovenskej a francúzskej jazykovednej terminológii sa prejavuje značný nesúlاد pokiaľ ide o hodnotenie prechodnosti a neprechodnosti sloviess: les verbes transitifs directs („priamoprechodné slovesá“) zodpovedajú slovenským <i>prechodným slovesám</i> [...], les verbes transitifs indirects („nepriamoprechodné slovesá“) zodpovedajú v slovenskej morfosyntaxi <i>neprechodným slovesám</i> [...], les verbes intransitifs (doslova „neprechodné slovesá“) majú svoj náprotivok v <i>bezpredmetových slovesách</i> [...]. (Taraba, 1995, p. 94)
Hyperonyme :	verbe
Hyponyme :	verbe transitif direct ; verbe transitif indirect
Antonyme :	verbe intransitif
Termes apparentés :	complément d'objet ; transitivité

CHOIX DES TERMES ET ELABORATION DES SYSTEMES NOTIONNELS

La délimitation du domaine thématique et celle du public visé au cours de l'étape préparatoire permettra par la suite de réaliser le choix, l'évaluation et l'exploitation des ressources documentaires ainsi que la répartition du domaine en sous-domaines. Le choix des termes est réalisé à partir d'un corpus de textes à analyser, ce corpus étant élaboré à partir de documents scientifiques contemporains et originaux tels que les monographies, revues et recueils de travaux scientifiques, publications et manuels universitaires. De plus, comme l'indique A. H. Ibrahim (Ibrahim – Křečková, 2009), en ce qui concerne la terminologie linguistique, les références choisies comportent à la fois des thèses non publiées, des rapports de laboratoires, des ouvrages ou thèses publiés, des recueils non périodiques d'articles, des articles parus dans des revues référencées, des grammaires ou dictionnaires de linguistique.

Les documents choisis sont analysés en visant un repérage de termes ainsi que d'informations sur le terme et la notion. Pour chaque langue représentée les systèmes notionnels sont élaborés selon un découpage de la langue en question en suivant les mêmes critères pour les langues concernées. Les notions sont identifiées à la suite de l'analyse des textes sources. Pour la terminologie des verbes traitée dans la base de données TermSlov, le choix des termes a été réalisé à partir de l'analyse de publications de référence, telles que des études scientifiques, monographies, revues scientifiques et manuels universitaires. Certes, dans un effort visant à offrir à l'utilisateur de la terminologie

les connaissances les plus récentes du domaine, les thèses non publiées, les grammaires académiques ou encore les dictionnaires encyclopédiques n'ont pas été écartés, notamment lors de l'étape de réalisation des équivalences. Le choix des termes slovaques a été fait d'après des critères préétablis et adoptés au sein de l'équipe de recherche et il a pris appui dans les systèmes notionnels de la terminologie slovaque liée à la classification des verbes, élaborés à partir de l'analyse des publications sources telles que la morphologie académique de la langue slovaque ou des grammaires de référence du slovaque. À titre d'exemple, nous présentons ici le système notionnel concernant le groupe de verbes slovaques lié à la transitivité. Le verbe slovaque (point de départ pour l'établissement de l'équivalence) est complété par son synonyme (entre parenthèses) et par son équivalent français (en italique) :



Classification de verbes selon le rapport (actanciel) au patient²

CLASSIFICATION DES VERBES : ÉQUIVALENCE BILINGUE DES TERMES

L'équivalence entre le terme de la langue A (slovaque) et le terme de la langue B (français) est réalisée par la confrontation de la notion (représentée par la définition) de la langue A avec la notion de la langue B. Les relations d'équivalence terminologique entre les langues concernées sont fondées sur le parallélisme entre les relations *terme(s)* / *notions* établies pour chacune des langues traitées.

² *Morfológia slovenského jazyka*. Ved. red. J. Ružička. Bratislava : VEDA, 1966. PAULINY, E. – RUŽIČKA, J. – ŠTOLC, J. : *Slovenská gramatika*. Bratislava : SPN, 1968. ORAVEC, J. – FURDÍK, J. – BAJZÍKOVÁ, E. : *Súčasný slovenský spisovný jazyk. Morfológia*. Bratislava : SPN, 1984.

Les équivalents français des termes slovaques, présentés dans la base de données TermSlov, ont été établis à la suite d'une analyse contrastive des informations contenues dans les fiches terminologiques concernées en mettant l'accent sur l'analyse des définitions du terme, sur la comparaison des exemples de verbes appartenant au groupe de verbes indiqué par le terme vedette en slovaque et en français, ainsi que sur la place du terme concerné dans le système notionnel correspondant. Il en résulte que, pour la terminologie grammaticale liée aux classifications des verbes en slovaque et en français, il ne s'agit, à chaque fois, que d'un rapport d'équivalence partielle (ou imprécise), le terme de la classification des verbes en slovaque faisant référence à un groupe de verbes de la langue slovaque, tandis que le terme « équivalent » en français faisant référence à un groupe de verbes de la langue française. Les deux groupes de verbes ont des caractéristiques identiques ou semblables, mais ils ne doivent pas obligatoirement contenir d'éléments équivalents. Étant donné les spécificités des langues et des approches adoptées, le terme slovaque de la classification des verbes et son équivalent français n'ont pas obligatoirement la même position dans les systèmes notionnels respectifs. Il existe aussi des termes qui désignent soit des notions conçues de manières différentes en slovaque et en français, soit des notions dont la linguistique française ne traite pas, et par conséquent, les sources françaises analysées ne reconnaissent pas, dans certains cas, de groupe de verbes à valeur équivalente et désignée par le terme slovaque. L'analyse contrastive des fiches terminologiques des termes vedettes a permis d'établir le lien d'équivalence entre le terme slovaque *predmetové sloveso* et le terme français *verbe transitif*, même s'il existe, en slovaque, son « faux ami », le terme *tranzitívne sloveso* ayant pour équivalent français *verbe transitif direct*. En ce qui concerne la classification de verbes selon le rapport (actanciel) à l'agent³, le slovaque reconnaît 6 groupes de verbes impersonnels : *neosobné sloveso vyjadrujúce prírodné atmosférické deje*, *neosobné sloveso vyjadrujúce tajomné deje*, *neosobné sloveso vyjadrujúce telesné a duševné stavy*, *neosobné sloveso vyjadrujúce záujem o niečo alebo neúspech v niečom*, *neosobné sloveso vyjadrujúce zdanlivú existenciu niečoho*, *neosobné modálne pomocné sloveso*. Pour le français, les analyses des sources n'ont proposé que deux groupes spécifiques de verbes impersonnels : *verbes (impersonnels) dénotant un phénomène météorologique (verbe météorologique)* et *verbes (impersonnels) modalisateurs ou de survenance* (Riegel – Pellat – Rioul, 2009, p. 494). Cela signifie que le slovaque utilise parfois le verbe impersonnel pour exprimer un sens qui, en français, est exprimé personnellement : « záleží nám na tom » / « nous y attachons de l'importance ».

Les relations réalisées entre les termes grammaticaux slovaques et français par l'intermédiaire de la base de données TermSlov, conçue pour rendre la communication entre linguistes slovaques et français plus performante ainsi que pour contribuer de cette manière à l'élimination des problèmes qui apparaissent lors de la traduction des textes de spécialité, permettent de cette manière, de comparer non seulement la terminologie des verbes, mais aussi la langue slovaque à la langue française. L'analyse contrastive de

³ *Morfológia slovenského jazyka*. Ved. red. J. Ružička. Bratislava : VEDA, 1966. ORAVEC, J. – FURDÍK, J. – BAJZÍKOVÁ, E. : *Súčasný slovenský spisovný jazyk. Morfológia*. Bratislava : SPN, 1984. PAULINY, E. – RUŽIČKA, J. – ŠTOLC, J. : *Slovenská gramatika*. Bratislava : SPN, 1968.

la terminologie grammaticale du verbe en slovaque et en français permet de percevoir le système verbal des langues concernées et son fonctionnement. La réflexion grammaticale accompagnée par l'analyse contrastive des phénomènes d'observation empirique favorise ainsi l'apprentissage du slovaque par les francophones ou celui du français par les slovacophones.

Bibliographie

- ARRIVE, M. – GADET, F. – GALMICHE, M. : La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française. Paris : Flammarion, 1986.
- CHARAUDEAU, P. : Grammaire du sens et de l'expression. Paris : Hachette, 1992.
- CHOVANCOVÁ, K. – KLINCKOVÁ, J. : Towards a multilingual database of verb-related terminology. In : Majchráková, D. – Garabík, R. (éd.) : Natural Language Processing, Multilinguality. Brno : Tribun EU, 2011, p. 18-29.
- CHOVANCOVÁ, K. – KŘEČKOVÁ, V. : Výskum jazykovednej terminológie. In : Cíbková, I. (éd.) : Terminologické fórum III. Trenčín : Trenčianska univerzita Alexandra Dubčeka, 2011, p. 143-148.
- DUBOIS, J. – GIACOMO, M. – GUESPIN, L. – MARCELLESI, Ch. – MARCELLESI, J.-B. – MÉVEL, J.-P. : Linguistique & Sciences du langage. Paris : Larousse, 2007.
- GOUADEC, D. : Terminologie. Constitution des données. Paris : Afnor Gestion, 1990.
- IBRAHIM, A. H. – KŘEČKOVÁ, V. : Terminologie linguistique : Quelques réflexions sur le traitement terminographique bilingue (slovaque-français). In : Chovancová, K. – Klimová, K. – Reichwalderová, E. (éds.) : Studia Romanistica Beliana. Banská Bystrica : FHV UMB, 2009, p. 151-160.
- JAMBOROVÁ, D. : La langue slovaque. Présentation de la grammaire. In : Boisserie, E. – Jamborová, D. – Křečková, V. : Parlons slovaque. Une langue slave. Paris : L'Harmattan, 2009, p. 97-228.
- KŘEČKOVÁ, V. : Slovensko-francúzská jazykovedná terminológia : metodológia terminologickej práce. In : Ďuricová, A. (éd.) : Od textu k prekladu III. Praha : JTP, 2008, p. 114-126.
- KŘEČKOVÁ, V. : Slovensko-francúzská jazykovedná terminológia : identifikácia pojmov a modelovanie pojmových systémov. In : Ďuricová, A. (éd.) : Od textu k prekladu IV. Praha : JTP, 2009, p. 73-83.
- KŘEČKOVÁ, V. : K harmonizácii pojmov a pojmových systémov pri tvorbe viacjazyčnej databázy jazykovedných termínov. In : Ďuricová, A. (ed.) : Od textu k prekladu V. Praha : JTP, 2010, p. 92-100.
- Trésor de la Langue Française informatisé. Version informatisée. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/> [consulté le 01/12/2011].
- Morfológia slovenského jazyka. Bratislava : VEDA, 1966.
- RIEGEL, M. – PELLAT, J.-Ch. – RIOUL, R. : Grammaire méthodique du français. Paris : Presses Universitaires de France, 2009.
- STN ISO 10241. Medzinárodné terminologické normy. Tvorba a úprava. Slovenská technická norma, január 2000.
- STN ISO 860. Terminologická práca. Harmonizácia pojmov a termínov. Slovenská technická norma, október 1998.

TARABA, J. : Francúzska gramatika. Bratislava : SPN, 1995.

Terminológia slovies. / Terminología de los verbos. / Terminologie des verbes. / Terminologia dei verbi. Slovensko-španielsko-francúzsko-taliansky výkladový slovník. Banská Bystrica : Univerzita Mateja Bela, Fakulta humanitných vied, 2011.

WEINRICH, H. : Grammaire textuelle du français. Paris : Didier-Hatier, 1989.

WILMET, M. : Grammaire critique du français. Bruxelles : Duculot, 2003.

Vlasta Křečková
Département d'Études romanes
Faculté des Sciences humaines
Université Matej Bel de Banská Bystrica
Tajovského 40, 974 01 Banská Bystrica
vlasta.kreckova@umb.sk